



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 mars 2019

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le vingt huit mars deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Claudine CORPART à Frédéric TOUSSAINT, Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY, Xavier POUREAU à Stéphanie LETELLIER, Marc LE BOUHART à Pascal LE LIBOUX, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

André HARTEREAU

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur FALQUERHO Thierry** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2019.03.011

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Le compte administratif 2018 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2017 reportés	Réalizations 2018				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	-1 500 132,58	9 322 110,29	4 669 399,29	9 322 110,29	5 604 444,73	935 045,44	-565 087,14
Fonctionnement	2 400 260,35	20 771 615,35	16 943 585,25	20 771 615,35	18 603 280,33	1 659 695,08	4 059 955,43
Total	900 127,77	30 093 725,64	21 612 984,54	30 093 725,64	24 207 725,06	2 594 740,52	3 494 868,29

Ainsi les taux d'exécution budgétaire de l'exercice 2018 (hors opérations d'ordre, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement, reprise des résultats et retraitement des cessions d'immobilisations) sont les suivants :

En fonctionnement

- Recettes : 101.45 %
- Dépenses : 97.53 %

En investissement

- Recettes : 84.97 %
- Dépenses : 57.25 %

L'analyse par chapitre comparée aux réalisations de l'année 2017 donne les informations suivantes :

En Fonctionnement, la vue d'ensemble se présente comme suit :

Dépenses (en €)	2017	2018	Evolution
Charges à caractère général	3 501 019,35	3 206 680,48	-8,41%
Charges de personnel	9 876 188,02	9 854 912,23	-0,22%
Charges de gestion courante	1 816 579,43	2 174 610,22	19,71%
Charges financières	351 093,18	349 611,95	-0,42%
Charges exceptionnelles	41 263,18	57 076,70	38,32%
Atténuation de produits	8 261,00	5 181,00	-37,28%
Opérations d'ordre entre sections	929 334,85	1 295 512,67	39,40%
Total dépenses de fonctionnement	16 523 739,01	16 943 585,25	2,54%
Recettes (en €)	2017	2018	Evolution
Ventes de produits et prestations de service	1 158 033,73	1 188 227,34	2,61%
Impôts et taxes	11 055 270,51	11 269 430,18	1,94%
Dotations, subventions, participations	4 417 070,56	4 311 273,15	-2,40%
Remboursements sur rémunérations	555 769,62	763 959,74	37,46%
Produits de gestion courante	357 341,91	343 976,57	-3,74%
Produits financiers	121,39	19 279,38	15782,18%
Produits exceptionnels	218 421,43	195 599,58	-10,46%
Opérations d'ordre entre sections	609 730,48	511 534,39	-16,10%
Total recettes de fonctionnement	18 371 759,63	18 603 280,33	1,26%
Résultats brut	1 848 020,62	1 659 695,08	
Reprise de résultat	2 500 521,29	2 400 260,35	
Résultat net	4 348 541,91	4 059 955,43	

En matière de dépenses

Les charges à caractère général qui représentent 18.92 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 8.41 % par rapport aux réalisations de l'année 2017.

Les acquisitions de matériaux et de fournitures pour les travaux en régie sont de 226 459.06 € en 2018 (243 481.51 € en 2017).

Les évolutions à la hausse les plus importantes concernent :

- Eau et assainissement : + 15 454.21 €
- Electricité : + 12 716.60 €
- Assurances : + 13 483.18 €
- Taxes foncières : + 9 610.42 €

Certaines dépenses ont par contre connu des baisses :

- Combustibles (gaz) : - 145 058,17 € (une surfacturation sur l'année 2017 avait été constatée et régularisée en 2018 pour un montant de l'ordre de 80k€)
- Achat de prestations de services : - 57 981.75 €
- Locations de matériel : - 80 620.48 €
- Maintenance : - 21 692.15 €
- Formation : - 15 909.15 €

Les charges de personnel qui représentent 58.16 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 0.22 % par rapport aux réalisations de l'année 2017. La ville a, par ailleurs, encaissé des remboursements de rémunérations qui ont augmenté de 37.46 % (indemnités d'assurances, refacturation...). L'évolution des charges nettes de personnel (dépenses moins recettes) est de - 2.46 %.

Sur le volet dépenses cette évolution est due notamment :

- Aux rémunérations des agents titulaires : - 0.2 %
- Aux rémunérations des agents non titulaires : + 12.5 %
- Aux rémunérations des contrats aidés et apprentis : - 57.58 %
- Aux personnels extérieurs (coopération intercommunale, Centre De Gestion du Morbihan) : - 0.68 %

Les charges de gestion courante qui représentent 12.81 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 19.71 % par rapport aux réalisations de 2017.

Cette augmentation provient principalement :

- des subventions versées aux associations : + 26 516.37 €
- de la dotation à l'EPCC : 637 128 € (330 214 € en 2017)
- la dotation au syndicat mixte du Haras : 60 000 € (40 000 € en 2017)
- à l'inverse les admissions en non-valeur et créances éteintes ont diminué de 3 127 €.

Les charges financières qui représentent 2.06 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 0.42 %. Cette évolution vient de la baisse des niveaux de taux d'intérêt et de l'encours de la dette. Compte tenu de la trésorerie positive de la Ville, il n'a pas été fait usage de la ligne de trésorerie.

Les charges exceptionnelles qui représentent 0.33 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 38.32 %.

Les opérations d'ordre entre sections représentent 7.64% des dépenses de fonctionnement et augmentent de 39.40 % par rapport aux réalisations de 2017. Cette augmentation est en grande partie due aux opérations de provisionnement de risques réalisées dans le cadre de contentieux.

Les atténuations de produits s'élèvent à 5 181 € et correspondent à des dégrèvements de fiscalités.

En conclusion, les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 16 943 585.25 € en augmentation de 2.54 % par rapport aux dépenses de 2017 (16 523 739.01 €). L'évolution des dépenses réelles (hors mouvements vers la section d'investissement) est de 0.34 %.

En matière de recettes

Les ventes de produits et de prestations de services qui représentent 6.39 % des recettes de fonctionnement connaissent une hausse de 1.02 % par rapport aux réalisations de 2017.

Certains secteurs d'activité connaissent une évolution positive :

- Les recettes à caractère sportif : 35 562.93 € soit + 8.21 %
- Les occupations du domaine public : 18 526.20 € soit + 54.50 %
- Refacturation à d'autres redevables : 39 936.99 € recettes comptabilisées antérieurement au chapitre 65

- Garderies et centres de loisirs : 22 944.70 € soit + 11.01 %

D'autres connaissent des diminutions :

- Les recettes d'activité à caractère culturel : - 81 309.67 € transfert d'activité à l'EPCC
- Ventes de marchandises : - 6 130.97 € soit - 32.31 %.

Les impôts et taxes qui représentent 60.57 % des recettes de la ville progressent de 1.94 %. Les produits des contributions directes (taxes foncières et d'habitation) procurent une recette fiscale de 9 524 268 € en augmentation de 1.85 % par rapport à 2017.

L'attribution de Lorient Agglomération (440 305.12 €) a diminué de 28 019.01 € soit - 5.98 % notamment avec le transfert de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines.

Le Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales baisse de 2.09 % soit 5 509 €.

Les recettes fiscales annexes évoluent comme suit :

- taxe sur la consommation d'électricité : - 2 %
- taxe sur la publicité extérieure : + 4.73 %
- taxe additionnelle aux droits de mutation : + 17.18 %
- les droits de place (marché, terrasses) : + 0.26 %

Les dotations, subventions et participations, qui représentent 23.17 % des recettes de fonctionnement baissent de 2.40 %.

Les principales dotations évoluent comme suit par rapport à 2017 :

- la Dotation Forfaitaire: - 8 347 € soit - 0.42 %
- la Dotation de Solidarité Urbaine : + 38 811€ soit + 4.99 %
- la Dotation Nationale de Péréquation : - 13 153€ soit - 3.00 %
- Compensations de fiscalité : + 14 890 € soit + 3.65 %

Concernant les autres financeurs, les subventions et participations de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- L'Etat : 87 089.11 € (182 387.38 € en 2017) : fin des emplois aidés notamment
- La Région : 12 080 € (8 000 € en 2017)
- Le Département : 17 755 € (64 100 € en 2017) : transfert des activités culturelles à l'EPCC
- Les communes : (CAK, multi accueil et accueil d'enfants de communes extérieures en classes ULIS) : 81 036.96 € (80 711.48 € en 2017)
- Les autres financeurs dont la CAF : 528 789.08 € (540 882.70 € en 2017).

Les remboursements de rémunérations qui représentent 4.10 % des recettes de fonctionnement augmentent de 37.46 %. La hausse est due à l'augmentation des montants remboursés par l'assureur (maladie professionnelle, longue maladie) et au remboursement du personnel de l'Ecole de Musique et de Danse mis à disposition de l'EPCC.

Les produits de gestion courante qui représentent 1.85 % des recettes de fonctionnement diminuent de 3.74 %. Une partie est transférée au chapitre 70.

Les produits financiers : 19 279.38 € en augmentation par la perception du fonds de soutien pour l'emprunt à risque.

Les produits exceptionnels (1.05 % des recettes de la ville) s'élèvent à 195 599.58 € (218 421.43 € en 2017) ; les ventes d'immobilisations représentent 126 357 € (55 958 € en 2017). Ce chapitre intègre également des indemnités d'assurances, les remboursements après admission en non-valeur, les pénalités sur marché.

Les opérations d'ordre entre sections (2.75 % des recettes de fonctionnement) baissent de 16.10 % par rapport aux réalisations de l'année 2017. Cette baisse est essentiellement due aux opérations de cessions d'immobilisations.

Les recettes de fonctionnement hors reprise de résultat s'établissent à 18 603 280.33 € en hausse de 1.26 % par rapport à 2017. Les seules recettes réelles font apparaître une évolution de 1.85 %.

En conclusion, après reprise du résultat de 2017, la section de fonctionnement se solde par un excédent de 4 059 955.43 €. Compte tenu de l'évolution plus forte des recettes réelles par rapport aux dépenses réelles, il n'est pas constaté d'effet ciseau : l'autofinancement brut dégagé s'élève à 2 443 673.36 € (2 400 260.35 € en 2017) soit une augmentation de 1.81 %.

La vue d'ensemble de la section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses	2017	2018	Evolution
Immobilisations incorporelles	217 955,62	478 878,97	119,71%
Subventions d'équipement versées	34 883,97	166 190,43	376,41%
Immobilisations corporelles	1 245 651,97	1 099 375,30	-11,74%
Travaux immobilisation en cours	2 013 174,99	1 079 652,01	-46,37%
Remboursement d'emprunts et d'autres dettes	1 158 997,91	1 276 544,04	10,14%
Opérations d'ordre entre sections	609 730,48	511 534,39	-16,10%
Opérations patrimoniales	113 747,36	56 143,95	-50,64%
Dotations, fonds, réserves	187 586,00	0,00	-100,00%
Opération sous mandat	14 167,80	1 080,20	
Subventions d'investissement reçues			
Total dépenses d'investissement	5 595 896,10	4 669 399,29	-16,56%
Recettes	2017	2018	Evolution
Dotations, fonds, réserves	2 534 023,68	2 762 792,15	9,03%
Subventions d'équipement reçues	512 740,77	374 658,16	-26,93%
Emprunts et dettes assimilés	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00%
Opération d'ordre entre sections	929 334,85	1 295 512,67	39,40%
Opérations patrimoniales	113 747,36	56 143,95	-50,64%
Autres immobilisations financières			
Immobilisations corporelles		90,00	
Immobilisation en cours	23,72	0,00	-100,00%
Opération sous mandat	0,00	15 247,80	
Total recettes d'investissement	5 189 870,38	5 604 444,73	7,99%
Résultat brut	-406 025,72	935 045,44	
Reprise de résultat	-1 094 106,86	-1 500 132,58	
Résultat net	-1 500 132,58	-565 087,14	

En matière de dépenses

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 3 310 075.28 € (4 138 343.68 en 2017) € dont 484 898.37 € de travaux en régie (512 929.77 € en 2017) et les restes à réaliser s'élevaient à 1 890 952.74 € (1 309 250.71 € en 2017).

Les dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

Travaux : 1 079 652.01 € (2 013 174.99 € en 2017)

Immobilisations corporelles : 1 099 375.30 € (1 245 651.97 € en 2017)

Les acquisitions incorporelles : 478 878.97 € (217 955.62 € en 2017)

Les subventions d'investissement versées : 166 190.43 € (Morbihan Energie) (34 883.97 € en 2017).

Par ailleurs, **les travaux en régie** réalisés par les services communaux se sont élevés à 484 898.37 € (512 929.77 € en 2017) dont 258 439.31 € de main d'œuvre (269 448.26 € en 2017) et 226 459.06 € de fournitures (243 481.51 € en 2017).

Les opérations d'ordre patrimoniales d'un montant de 56 143.95 € ont été comptabilisées en dépenses et en recettes pour permettre la mise à jour de l'état d'actif.

Les dépenses de remboursement du capital de la dette se sont élevées à 1 276 544.04 € (1 158 997.91 € en 2017) en progression de 10.14 % par rapport à 2017.

L'encours de la dette au 31 décembre 2018 s'élève à 14 038 469.79 € en diminution de 1.22 % par rapport au montant de l'encours au 1^{er} janvier.

En matière de recettes

Les réserves et dotations représentent un montant de 2 762 792.15 € grâce notamment à l'affectation d'une partie de l'excédent de 2017 (1 948 281.56 €) et au FCTVA pour 579 524 €. Les recettes de taxes d'aménagement et taxes d'équipement sont de 234 986.59 €.

Les subventions reçues représentent 374 658.16 € (512 740.77 € en 2017) soit une diminution de -26.93 % par rapport à 2017.

Les recettes d'ordre provenant de la section de fonctionnement s'élevaient à 1 295 512.67 € (amortissements, opérations de cessions et provisions) et celles de la section d'investissement à 56 143.95 €.

Les restes à réaliser s'élevaient à 1 125 146.93 € (861 101.73 € en 2017) en hausse de + 30.66 % par rapport à 2017.

En conclusion, la section d'investissement se solde :

- **par un besoin de financement 2018 de 565 087.14 €**
- **par un besoin de financement des restes à réaliser 2018 de 765 805.81 €.**

Soit un total de besoin de financement de 1 330 892.95 € qui a été financé par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

D'un point de vue financier et non plus budgétaire, les principaux ratios évoluent comme suit :

- **l'excédent brut de fonctionnement** : 3 120 381.42 € (2 854 368.30 € en 2017) soit une augmentation de 9.32 %.
- **l'épargne brute** : 2 781 753.65 € (2 624 596.76 € en 2017) soit une augmentation de + 5.99 %.
- **la capacité d'autofinancement nette** : **1 508 645.61 €** (1 465 598.85 € en 2017) soit une augmentation de + 2.94 %.
- **la capacité de désendettement** : 5.05 années (5.41 années en 2017).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 04 mars 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 11 mars 2019

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le compte administratif 2018 de la Ville tel que présenté,

Délibération adoptée par 25 voix Pour et 6 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU